



LA CGT FINANCES PUBLIQUES NE PARTICIPERA PAS AU CTL SUPPRESSIONS D'EMPLOIS LE 22 JANVIER 2019

Monsieur le Président,

Comme le veut la tradition, la CGT Finances Publiques vous présente ses vœux pour cette nouvelle année. Pour ce qui nous concerne, c'est déjà bien mal embarqué et nous avons la fâcheuse impression que cela ne fait que commencer.

Le 13/12/2018 à Bercy s'est tenue une réunion consacrée à l'organisation du réseau à l'horizon 2022, réunion à laquelle étaient conviés les directeurs départementaux de la DGFIP.

A cette occasion, B Parent vous a présenté le « cahier des charges » de la DGFIP à réaliser d'ici 2021 pour « bâtir un nouveau réseau ».

Ainsi, l'évolution de l'administration fiscale doit se traduire, en premier lieu, par une modification du réseau infra-départemental. Les restructurations envisagées auraient pour objectif de « dépasser la notion de proximité pour faire prévaloir celle d'accessibilité » en favorisant « le regroupement des petites unités ».

Mais combien de restructurations depuis 10 ans à la DDFiP de l'Yonne et pour quels résultats ?

De notre point de vue, le constat est vite fait et il est catastrophique !

Bilan : 116 postes détruits depuis 2010 à la DDFiP de l'Yonne, dont encore 16 en 2019.

Aux collectivités locales et aux usagers subissant la mise en pièce de notre administration et de nos services, Bercy répond travail à distance, Maisons des services au Public, permanences dans les locaux publics, points de contact, dispositifs mobiles (UberFip, BusFip...) organisation sur le mode front office/back office, ... et surtout priorité donnée à l'accueil sur rendez-vous !

Afin d'élaborer votre projet de nouvelle cartographie des services de la DDFiP à l'horizon 2022, le bureau SPIB vous a transmis en décembre 2018 la cible des suppressions d'emplois pour le département de l'Yonne. Quel est donc ce quantum des suppressions de postes ?

Quel avenir pour les SIP et les SIE dont les effectifs sont inférieurs à 50 personnes ?

Quel avenir pour le PRS ?

Quel avenir pour les postes comptables spécialisés ?

Quel avenir pour le CDiF ?

Quelles missions pour la DGFIP ?

Les agents des finances Publics de l'Yonne sont très inquiets quant à leur avenir.

D'autre part, le Ministre DARMANIN a quand même annoncé une « formidable prime » de 200 euros pour 40 000 agents en contrepartie d'une « petite » surcharge de travail. Quel mépris !!! pour ceux qui la reçoivent ? Et les autres ?

Cela fait des années que les agents des différents services absorbent les réformes (CICE à rembourser, Révisions des Valeurs Locatives des locaux Professionnels, fusion SIP-Cadastre...) sans qu'aucune prime ne soit versée.

Pour ces raisons, nous ne siégerons pas à ce CTL